

PLU de Flers-en-Escrebieux : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 5 janvier 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Flers-en-Escrebieux (Nord) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 15 décembre 2025. Il délimite 89 zones, dont 28 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 5 janvier 2026.

- Le PLU de Flers-en-Escrebieux s'applique dans sa version du 15 décembre 2025.
- Il délimite 89 zones : 28 urbaines (U), 4 à urbaniser (AU), 17 agricoles (A) et 40 naturelles (N).
- Sur les 551 communes du Nord dont nous publions le document, Flers-en-Escrebieux occupe le rang 90 par le nombre de zones délimitées : 42 zones de plus que la médiane du département (47 zones).
- 83 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Flers-en-Escrebieux depuis 2013, pour 176 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	89 zones
Zones urbaines (U)	28 zones
Zones à urbaniser (AU)	4 zones
Zones agricoles (A)	17 zones
Zones naturelles (N)	40 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	FLERS-EN-ESCREBIEUX
Version du	15 décembre 2025
Partition GPU	DU_59234
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_59234/9c5070bb71fe74739e273a0460623ea3/59234_reglement_20251215.pdf

Les risques naturels et technologiques à Flers-en-Escrebieux

Dernière décision au Journal officiel	État de catastrophe naturelle reconnu
Phénomène naturel	Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols
Publié au Journal officiel le	27 février 2026
Déclaration du sinistre à l'assureur, au plus tard le	29 mars 2026
Motivation de la décision	L'intensité anormale du phénomène est analysée au regard des données et des critères géotechniques et météorologiques détaillés par la circulaire n° JORF LEX 1000053586381
L'arrêté sur Légifrance	JORF LEX 1000053586381
Risques majeurs recensés	10ME23293VE du 29 avril 2024. Le critère, Transport de marchandises dangereuses, Engins de guerre, Affaissement minier
Reconnaitssances de l'état de catastrophe naturelle	à Flers-en-Escrebieux, la commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle au titre des dommages causés par les événements de sécheresse et de réhydratation des sols est avérée dans plus de 3 % du territoire communal. Le critère météorologique est satisfait : l'indice d'humidité des sols de la commune présente une période de retour supérieure à 10 ans.
Dernier événement reconnu, commencé le	1er janvier 2025

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSNV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/flers-en-escrebieux-59234>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Flers-en-Escrebieux : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan
Plans de prévention des risques technologiques approuvés	1 plan
Potentiel radon	Catégorie 2 : teneurs faibles, transfert facilité par des facteurs géologiques
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines	U, UE, UE1, UE2, UE3, UEc, UEn, UH, UH1, Un
Nomenclature des zones à urbaniser	1AUe1, 1AUe2, 1AUe3, 1AUe4

Situation administrative

Code INSEE	59234
Code postal	59128
Intercommunalité	CA Douaisis Agglo
Département	Nord
Région	Hauts-de-France

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026	89 zones
Zones délimitées — 28 septembre 2026	89 zones
Zones délimitées — 2 septembre 2026	89 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Auby (1,5 km)	137 zones
Cuincy (3,4 km)	30 zones
Roost-Warendin (3,6 km)	98 zones
Waziers (4,9 km)	113 zones
Lambres-lez-Douai (5,3 km)	77 zones
Raimbeaucourt (5,3 km)	72 zones
Râches (6,3 km)	51 zones
Sin-le-Noble (6,4 km)	57 zones
Courchelettes (6,8 km)	28 zones
Anhiers (7,4 km)	42 zones
Dechy (7,9 km)	81 zones
Faumont (8,0 km)	30 zones
Férin (8,4 km)	27 zones
Lallaing (8,8 km)	56 zones
Guesnain (9,2 km)	29 zones
Flines-lez-Raches (9,6 km)	96 zones
Gœulzin (10,3 km)	25 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/flers-en-escrebieux-59234>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU de Flers-en-Escrebieux : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Estrées (11,7 km)

36 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/flers-en-escrebieux-59234>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.